

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

otique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

entaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Matricule : 1679 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : OB EID MUSTAPHA

Date de naissance : 01/01/52

Adresse : 6 Rue El Ghadfa App 5 maa ip

Tél. : 0661 065 053 Total des frais engagés : 1282,80 Dhs

Cachet du médecin :

Date de consultation : 11/05/2021

Nom et prénom du malade : OB EID MUSTAPHA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : HTA, dyslipidémie

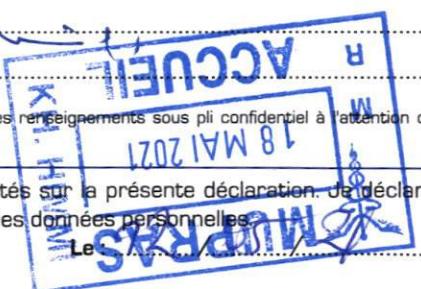
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casab Le : 18 MAI 2021

Signature de l'adhérent(e) : Obaid



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/05/2021	echodoppler cardiaque		1000,-	Dr. C. A. T. 22 Rue de la Paix 75000 Paris

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	24/03/21	282,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur MIR HASSANE

Maladies du Coeur et des vaisseaux

CARDIOLOGUE

Diplômé des Universités de Paris V et VI

Diplômé d'échodoppler cardiaque (Paris VI)

Casablanca, le : 24/03/2021

M. OBEID Mustapha

18520
SULIAT HCT 160/10/25 mg : 1 comp. par jour le matin

RANSIMVA 20 mg : 1 comp. par jour au diner

*** Q.S.P. 2 mois ***

9760

Mme. Amal EL QABBI BAIRI
Docteur en Pharmacie
PHARMACIE DANTON
47, Boulevard Bir / Casablanca
Tél: 0522 25 00 70

Dr. Hassane MIR
Cardiologue
10. Anfa 79 Rue Jaber Ben Hayane
Casablanca
Tel: 0522 25 00 70 - 091113209



Adresse : N° 79 rue Jaber Ben Hayane, Bd ANFA
(en face de la commune Sidi Beyout), CP 20020, Casablanca

Bur : 0522222134 -0520070709 Bur mobile : 0664514961 Urgences : 0661 13 83 31

ICE : 00168117200008 INP : 091113209 - Email : cabinetmir@gmail.com



RANSIMVA® 20 et 40 mg

(Simvastatine), Comprimés pelliculés

LOT n°:

EXP

PPV

97 D6

Lisez attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.

- Elle contient des informations importantes sur votre traitement.
- Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à un pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques. Cela pourra nuire à votre santé.

Dans cette notice :

1. QU'EST-CE QUE RANSIMVA®, comprimés pelliculés ET DANS QUEL CAS EST-IL UTILISÉ ?
2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE RANSIMVA®, comprimés pelliculés ?
3. COMMENT PRENDRE RANSIMVA®, comprimés pelliculés ?
4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?
5. COMMENT CONSERVER RANSIMVA®, comprimés pelliculés ?
6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

1. QU'EST-CE QUE RANSIMVA®, Comprimés pelliculés ET DANS QUEL CAS EST-IL UTILISÉ ?

Classe pharmacothérapeutique :

RANSIMVA® fait partie de la classe de médicaments appelés statines. Ce médicament est un hypolipémiant.

RANSIMVA® est un médicament utilisé pour faire baisser les taux du cholestérol total, du mauvais cholestérol (cholestérol LDL), et des substances grasses appelées triglycérides dans le sang. De plus, RANSIMVA® augmente les niveaux du bon cholestérol (cholestérol HDL). Vous devez poursuivre un régime hypcholestérolémiant pendant la prise de ce médicament.

Indications thérapeutiques :

RANSIMVA® est indiqué dans :

Les hypercholestérolémies :

• Traitement des hypercholestérolémies primaires ou des dyslipidémies mixtes, en complément du régime, lorsque la réponse au régime et aux autres traitements non pharmacologiques (par exemple exercice physique, perte de poids) s'avère insuffisante.

• Traitement des hypercholestérolémies familiales homozygotes en complément du régime et des autres traitements hypolipémiants (par exemple aphérèse des LDL) ou si de tels traitements sont inappropriés.

La prévention cardiovasculaire :

Réduction de la mortalité et de la morbidité cardiovasculaires chez les patients ayant une pathologie cardiovasculaire avérée d'origine athéroscléreuse ou un diabète, avec cholestérol normal ou élevé en complément de l'effet de la correction des autres facteurs de risque et des autres traitements cardioprotecteurs.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE RANSIMVA®, comprimés pelliculés ?

Ne prenez jamais RANSIMVA®, comprimés pelliculés si :

- vous êtes allergique (hypersensible) à la simvastatine ou à l'un des autres composants contenus dans RANSIMVA®, comprimés pelliculés.
- vous avez actuellement des problèmes hépatiques.
- vous êtes enceinte ou allaitez.
- vous prenez un ou plusieurs d'un des médicaments suivants en même temps :

unique le soir. Les ajustements posologiques, si nécessaire, doivent être effectués à intervalles d'au moins 4 semaines, jusqu'à un maximum de 80 mg/jour administrés en une prise unique le soir.

La dose de 80 mg est uniquement recommandée pour les patients adultes à très haut taux de cholestérol et à fort risque de problèmes cardiaques et qui n'ont pas atteint le taux de cholestérol souhaité avec de faibles doses.

Hypercholestérolémie :

Le patient doit être mis sous régime hypcholestérolémiant standard et doit poursuivre pendant le traitement par RANSIMVA®. La dose initiale usuelle est de 10 à 20 mg/jour administrés en une prise unique le soir. Pour les patients nécessitant une réduction importante du cholestérol-LDL, le traitement peut être initié à une posologie de 20-40 mg/jour.

Hypercholestérolémie familiale homozygote :

La posologie recommandée de RANSIMVA® est de 40 mg/jour administré le soir ou de 80 mg/jour répartis en 3 prises : 20 mg, 20 mg et 40 mg le soir. RANSIMVA® doit être utilisé en complément d'autres traitements hypolipémiants, ou si de tels traitements ne sont pas disponibles.

Prévention cardiovasculaire :

Chez les patients à risque élevé de maladie coronaire (avec ou sans hyperlipidémie), la posologie usuelle de RANSIMVA® est de 20 à 40 mg/jour, administrés en une prise unique le soir. Le traitement médicamenteux peut être initié en même temps que le régime et l'exercice physique.

Traitements associés :

RANSIMVA® est efficace seul ou en association avec les chélateurs des acides biliaires. La prise de RANSIMVA® doit avoir lieu soit 2 heures avant ou 2 heures après l'administration d'un chélateur de l'acide biliaire.

Votre médecin peut vous prescrire un plus faible dosage, surtout si vous prenez l'un des médicaments listés au niveau de la rubrique «Prise ou utilisation d'autres médicaments», ou si vous avez des problèmes rénaux.

Utilisation chez l'enfant et l'adolescent (âges de 10 ans à 17 ans) :

Chez les enfants et les adolescents ayant une hypercholestérolémie familiale hétérozygote, la dose initiale habituellement recommandée est de 10 mg en une prise par jour, le soir. Un régime hypcholestérolémiant standard doit être instauré chez les enfants et adolescents avant de commencer le traitement par la Simvastatine, ce régime doit être poursuivi pendant toute la durée du traitement.

La posologie recommandée varie de 10 à 40 mg/jour.

Utilisation chez l'insuffisant rénal :

Aucune modification posologique n'est à prévoir chez les patients atteints d'insuffisance rénale modérée.

Chez les patients ayant une insuffisance rénale sévère (clairance de la créatinine < 30 ml/min), des dosages supérieurs à 10 mg/jour doivent être envisagés avec précaution et le traitement doit être initié prudemment, s'il s'avère nécessaire.

Si vous avez l'impression que l'effet de RANSIMVA®, comprimés pelliculés,

Cabinet de Cardiologie

Docteur Hassane MIR

79, rue Jaber Ben Hayane 20020 Casablanca

Tél : 05 22 22 21 34 / 58

INP : 091113209

NOTE D'HONORAIRES DU : 11/01/2021

Nom du patient : OBEIIS MUSTAPHE

Actes : écho-doppler cardiaque

Somme : 1000,00 DHS
(mille dhs)

Dr. Hassane MIR
Cardiologue
79, Rue Jaber Ben Hayane
Casablanca
Tél : 05 22 21 34 58
091113209